

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

RAPPORT 2003-2004

**PERFORMANCE
ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

OCTOBRE 2004



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

RAPPORT 2003-2004

**PERFORMANCE
ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

OCTOBRE 2004

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**RAPPORT À LA COMMISSION
PERMANENTE DE L'ÉDUCATION**

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4.1 DE LA LOI
SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE
NIVEAU UNIVERSITAIRE

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004

OCTOBRE 2004

En conformité avec les dispositions de la Loi 95 modifiant la *Loi sur les établissements universitaires*, ce rapport présente successivement les perspectives de développement de l'UQAM, sa situation budgétaire, ses engagements relativement au taux de diplomation, à la durée des études, aux mesures prises pour l'encadrement et aux activités de recherche et création. Il présente enfin quelques réalisations majeures de notre institution au cours des derniers mois.

1. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAM

Le 23 février 2001, l'UQAM et le ministère de l'Éducation ont signé une entente de réinvestissement qui détermine, pour une période de trois ans, le cadre de ses perspectives de développement. Par cet outil de dialogue continu et de partenariat qui engage l'Université et le Ministère à l'égard du développement de l'UQAM, l'Université a précisé au Ministre les projets, les cibles et les indicateurs de suivi qu'elle se donne et qu'elle entend mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs. Pour sa part, le Ministre y précise ses engagements budgétaires pour les années 2000-2001 à 2002-2003.

À ce jour, le bilan global montre que les engagements ont été tenus de part et d'autre.

Dans ce contrat, l'UQAM s'est fixé deux objectifs majeurs en termes de réussite de ses étudiants et elle a annoncé la mise en œuvre d'une série de mesures concrètes pour les atteindre.

Taux de diplomation et réussite de ses étudiants

L'UQAM s'est engagée, pour les étudiants inscrits à temps plein au baccalauréat, à faire en sorte que le taux moyen de diplomation passe à 80 % d'ici 2010 et à ce qu'aucun secteur de l'Université n'ait un taux inférieur à 70 %.

Il s'agit là d'un objectif très ambitieux, central à l'entente de réinvestissement. Cet objectif, de même que ceux assignés aux autres établissements du réseau, a été largement diffusé et a fait l'objet de nombreux commentaires et prises de positions.

L'UQAM accorde en conséquence une attention toute particulière aux mesures qu'elle doit prendre pour améliorer ses résultats en termes de diplomation. Dans le même temps, elle doit, comme l'ensemble du

réseau universitaire, accentuer la réflexion sur les facteurs ayant une influence sur la diplômation.

Nous savons en effet que le taux de diplômation des étudiants universitaires dépend d'un ensemble important de facteurs, notamment les variations des proportions d'inscrits dans les différentes disciplines, les régimes d'étude et les changements de régime lors du séjour à l'Université, les conditions d'admission, les proportions d'étudiants étrangers, l'état de l'économie, la situation économique et sociale des étudiants eux-mêmes, etc. Ainsi, les caractéristiques de notre population étudiante, unique au Québec, nous créent des exigences spécifiques plus élevées quant à l'atteinte d'un taux de diplômation comparable aux autres universités.

Ce n'est que par une meilleure compréhension de ces facteurs que nous pourrions évaluer l'efficacité des actions que nous prenons pour accroître la diplômation et favoriser la réussite. Il est bien sûr trop tôt pour évaluer l'atteinte de cet objectif. Les échéances convenues sont à moyen terme.

Le Ministère et les universités ont convenu d'utiliser l'indicateur de persévérance après un an comme prédicteur de ce que sera la diplômation après six ans. Après quelques années de croissance modeste, cet indicateur est revenu à son niveau de 1999. Nous croyons cependant que les mesures mises en place donneront des résultats à moyen terme et que ces indicateurs s'amélioreront. Cependant, l'objectif de 80 % en 2010 apparaît encore comme très ambitieux.

Développement des études supérieures

Le second objectif d'importance auquel l'UQAM s'est engagée est de faire passer la proportion d'étudiants de cycles supérieurs de 13 % à 18 % de la population étudiante totale.

Le nombre d'étudiants de 2^e et de 3^e cycles est passé de 4602 en 1999-2000 à 6938 en 2003-2004, soit une augmentation remarquable de plus de 50 %. La proportion de ces étudiants par rapport à l'effectif étudiant total est de 17,2%, en augmentation constante d'une année à l'autre. La cible de 18 % à cet égard est maintenant à portée de main.

Mesures identifiées pour atteindre ces objectifs

Pour atteindre ces objectifs, l'UQAM a identifié diverses mesures auxquelles elle s'est engagée dans l'entente de réinvestissement. Parmi celles-ci :

- le recrutement de 10 nouveaux professeurs par année, en plus du comblement des 43 postes déjà autorisés et le remplacement des départs. En tout, l'UQAM comptait recruter 160 nouveaux professeurs entre 2000-01 et 2003-04. Cet objectif a été largement dépassé et, en avril 2003, l'Université avait embauché quelque 261 nouveaux professeurs pendant la durée de l'entente. En 2003-2004, nous avons embauché 100 nouveaux professeurs et nous prévoyons en embaucher 85 autres cette année. Tel que prévu, le nombre de postes de professeurs est maintenant de 970 ;
- l'intensification des mesures d'encadrement et le doublement du budget consenti à cet égard en 2002-2003 ;
- le développement de formules pédagogiques novatrices et d'activités de stages ;
- l'ajout de ressources documentaires et informatiques ;
- le doublement des bourses consenties aux étudiants de maîtrise et de doctorat.

Développement de la population étudiante

La population étudiante totale croît de façon constante (+ 5,7 % de l'automne 1999 à l'automne 2003). Bien sûr, ceci ralentit la progression de l'indicateur de proportion des étudiants de 2^e et 3^e cycles. À clientèle totale constante depuis 1999-2000, les 6938 étudiants de cycles supérieurs de l'automne 2003 auraient représenté 18,1 % de l'effectif étudiant total.

Le pourcentage des étudiants de 1^{er} cycle qui sont à temps complet croît aussi légèrement, passant de 50 % en 2000-2001 à 53 % en 2003-2004. On sait que les étudiants à temps plein ont un taux de diplômation supérieur aux autres étudiants.

Compte tenu des augmentations parallèles du nombre d'étudiants et du nombre de professeurs, les ratios d'étudiants 1^{er} cycle temps plein/professeur, d'étudiants des 2^e et 3^e cycles/ professeur, d'eeetp/professeurs ainsi que la proportion des cours donnés par des professeurs sont relativement stables.

Offre de formation et programmation

Premier cycle

L'offre de formation au 1^{er} cycle à l'UQAM est toujours en évolution que ce soit par la création de nouveaux programmes ou de nouvelles concentrations ou encore par la modification et l'adaptation aux nouveaux besoins des programmes existants.

Trois initiatives particulièrement originales ont été concrétisées en 2003-2004. Le cursus d'année de transition offert aux étudiants hors Québec a été offert pour la première fois à l'automne 2003. Plusieurs étudiants du Canada anglais et de l'étranger se sont inscrits à ce programme qui connaît un vif succès. Par ailleurs, l'UQAM a également officiellement lancé ses tous premiers programmes à distance en collaboration avec la TÉLUQ. Il s'agit en l'occurrence du programme court en gestion du tourisme (<http://www.telug.quebec.ca/tourisme/index.html>) ainsi que du Baccalauréat en science du langage, profil rédaction et révision de textes. Aussi, un nouveau programme de mineure en études urbaines a été ajouté à la liste des programmes de l'École des sciences de la gestion.

Au total, 6 programmes de baccalauréat ont procédé à des modifications majeures : communication, informatique, enseignement secondaire, histoire, sciences du langage et sciences des religions. S'ajoutent à cette liste les modifications majeures effectuées dans les certificats suivants : développement de logiciel, informatique et gestion des solutions d'affaires électronique. Par ailleurs, l'Université s'est vue contrainte de suspendre les admissions dans le certificat en éducation interculturelle et le programme court de 1^{er} cycle en gestion des organismes sans but lucratif.

Cycles supérieurs

Tout comme en 2002-2003, l'activité a été passablement intense en ce qui concerne les programmes de cycles supérieurs en 2003-2004. En effet, sept (7) programmes ont été créés en réponse à des besoins exprimés. Ce sont quatre (4) programmes courts de 2^e cycle : en éducation et formation des adultes, en didactique de la science et de la technologie au secondaire, en évaluation de programmes d'éducation et de formation, en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture et trois (3) diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) en intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant du développement (TED), en création publicitaire, en éducation et formation des adultes. En outre,

les facultés sont en cours d'élaboration de leur plan de développement de programmes de cycles supérieurs.

Sept (7) programmes de cycles supérieurs ont connu des modifications majeures. Des modifications ont été apportées : au programme court de 2^e cycle en sciences des religions, au DESS en danse, au DESS en éducation somatique, à la maîtrise en danse, à la maîtrise en sciences comptables, à la maîtrise en sciences de l'environnement et finalement au doctorat en sémiologie. Une vingtaine d'autres programmes ont subi des modifications mineures.

Par ailleurs, le protocole concernant le programme court de 2^e cycle en technologie de l'information, le DESS en technologie de l'information et la maîtrise ès sciences (technologie de l'information) liant l'ÉTS, la Télé-université et l'UQAM a été modifié. Les admissions ont été suspendues au programme court de 2^e cycle en développement d'entreprise, au DESS en analyse expressive du mouvement, au DESS en gestion durable des ressources forestières et à la maîtrise en physique.

Plusieurs autres projets de développement de la programmation au 1^{er} cycle comme aux cycles supérieurs sont en cours ou ont été approuvés et seront implantés au cours de l'année prochaine.

Appui à la réussite étudiante

Le monitorat de programme

Le monitorat de programme s'adresse aux nouveaux inscrits dans un programme d'études, qu'ils soient en régime d'études à temps complet ou à temps partiel. Pour illustrer succinctement ce dont il s'agit, des étudiants de cycles supérieurs agissent comme moniteurs auprès d'étudiants du 1^{er} cycle qui en sont à une première année d'études. Cette mesure concerne l'ensemble des cours d'une session, autant dans des éléments reliés à des contenus particuliers qu'à des aspects plus généraux reliés à l'articulation des cours entre eux, au cheminement, aux objectifs du programme.

L'implantation du monitorat a été effectuée auprès de programmes identifiés (combinaison du nombre réel d'étudiants inscrits et des taux d'abandon) ainsi qu'auprès de programmes non identifiés mais désirant bénéficier de cette formule d'encadrement des étudiants.

Un rapport sur l'évaluation de l'implantation du monitorat de programme depuis ses débuts, soit en 1999, a été produit. Au point de vue de l'évaluation quantitative, deux indicateurs ont été considérés : le taux de réinscription, déterminé en fonction du nombre

d'étudiants qui se réinscrivent à l'intérieur de leur programme après une période de 3 sessions et le taux d'abandon qui considère les étudiants ayant abandonné leur programme. Une comparaison a été établie avec la moyenne des taux de réinscriptions et d'abandons sur une période de cinq ans, de 1994 à 1998. Un groupe contrôle a été constitué à l'aide de programmes n'offrant pas de monitorat. L'écart entre le taux de réinscription de la période pré-expérimentale et le taux de réinscription de la période expérimentale pour les programmes où il y a du monitorat (baccalauréats et certificats, temps complet et temps partiel réunis) est de 2.9%. Celui du groupe contrôle est de 0.5%. Comme l'écart du groupe contrôle représente en quelque sorte la tendance à laquelle on s'attend normalement, cet écart est soustrait de l'écart observé pour les groupes avec monitorat, ce qui donne un écart de 2,3 % du taux de réinscription, écart qui pourrait alors être attribué à la mise en place du monitorat.

En date d'aujourd'hui, ce sont 38 programmes qui ont implanté la formule du monitorat : 24 baccalauréats, 9 certificats et 5 programmes de cycles supérieurs.

Réseaux socioprofessionnels

L'encadrement est aussi favorisé par la mise sur pied de réseaux socioprofessionnels soutenus par les Services à la vie étudiante. Ces réseaux visent la mise en place d'un réseau de contacts d'étudiants et de diplômés de tous les cycles d'un même programme d'études, et ce, dans le but de favoriser la réussite universitaire et professionnelle. Les trois objectifs principaux des réseaux sont : la persévérance aux études, le développement de compétences personnelles et l'insertion socioprofessionnelle.

À l'automne 2004, on comptait 7 réseaux (en carriérologie, sociologie, science politique, histoire, sciences des religions, études féministes et animation et recherche culturelles) regroupant plus de 3000 personnes. Un nouveau réseau sera implanté en octobre 2004 en communications, profil relations humaines.

Cursus d'année de transition pour les étudiants hors Québec

Dans l'esprit d'améliorer les mesures d'appui à la réussite pour les étudiants qui ont des besoins de formation spécifiques, l'UQAM a mis en place une structure d'accueil s'organisant comme une année de transition à l'intérieur d'un baccalauréat en arts et sciences. Ce programme a été conçu pour recevoir une population étudiante hors Québec présentant à l'admission un diplôme de douze années de scolarité secondaire. Dès la première année de fonctionnement, le cursus d'année de transition accueillait 36 étudiants. Le taux de

persistance global sur deux sessions était de 83%. Au trimestre d'automne 2004, le programme recevait 63 nouveaux inscrits.

Soutien financier des étudiants

Les principaux éléments du programme FARE (Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études) ont été mis en place. Ce projet a pour objet d'apporter un soutien aux étudiants tout au long de leur cheminement. Les mesures proposées comprennent des bourses d'accueil pour les nouveaux inscrits au baccalauréat, des bourses d'initiation à la recherche, la bonification des bourses de maîtrise et un soutien financier garanti aux étudiants de doctorat.

Le programme de bourses d'excellence de cycles supérieurs de l'UQAM a été révisé et rendu plus flexible puisqu'il comporte maintenant des bourses d'admission visant à attirer les meilleurs candidats à l'UQAM. Grâce à l'aide de la Fondation de l'UQAM, le budget de bourses d'excellence de cycles supérieurs s'est accru de 10% pour se chiffrer en 2004-2005 à 1 146 000 \$. La campagne de financement de la Fondation se poursuit et il sera encore possible d'améliorer les conditions financières de nos étudiants.

Par ailleurs, la performance des étudiants des cycles supérieurs dans les concours externes de bourses s'est aussi améliorée. En 2003-2004, on connaissait une croissance de 24% à ce titre par rapport à l'année précédente.

Animation intellectuelle

En 2003-2004, une quinzaine d'activités organisées par des programmes de cycles supérieurs a été financée par le biais du programme INITIATIVES afin de favoriser la diffusion des résultats de recherche des étudiants. Au total, quelque 700 participants (étudiants, professeurs, diplômés, professionnels, employeurs) y ont pris part. Ces activités contribuent à augmenter la visibilité de l'UQAM comme université de recherche et de création, à augmenter la visibilité des programmes, ainsi que la compétence des étudiants.

Par ailleurs, l'UQAM accueillait en mai 2004, des milliers de participants du Congrès annuel de l'ACFAS. À cette occasion, le Vice-rectorat aux études a payé le coût d'inscription des 135 doctorants de l'UQAM qui y ont présenté une communication libre ou dans le cadre d'un colloque.

Les technologies de l'information et l'enseignement

Très active dans le domaine de l'utilisation des technologies en formation, l'UQAM a franchi un pas supplémentaire en créant dans chacune des facultés et écoles un *Centre d'initiatives facultaires* pour l'intégration des TICS dans la formation. Ces centres ont deux fonctions principales soit la coordination de la formation technopédagogique des professeurs et des chargés de cours dans un contexte de groupes d'affinité facultaires et l'instauration d'un certain niveau de soutien technopédagogique à l'échelle des facultés.

Les centres d'initiatives facultaires constituent le fer de lance des développements technopédagogiques à l'UQAM. Ces centres instaurent un nouveau paradigme organisationnel axé sur la décentralisation vers les facultés de l'initiative en technopédagogie ainsi que sur la complémentarité des interventions des acteurs institutionnels actifs en ce domaine. Les Centres d'initiatives facultaires permettent aussi d'assurer les bases d'une continuité avec les actions déjà entreprises à l'UQAM en matière d'appropriation des TICS tout en assurant une transition vers de nouvelles perspectives d'utilisation des outils numériques en formation. Les Centres d'initiatives facultaires ont également pour but d'instaurer une coordination du développement technopédagogique dans un mode de fonctionnement en réseau de type communauté de pratique plutôt que dans un mode hiérarchique. Il s'agit donc là d'une expérience innovatrice qui sera suivie avec intérêt par l'ensemble des établissements universitaires québécois.

Recherche et formation en enseignement

L'année 2003-2004 a vu les activités du *Centre de formation et de recherche en enseignement supérieur* de l'UQAM, le CEFRES, se multiplier. Le CEFRES a pour mission le développement des connaissances et la mise à jour des pratiques en enseignement supérieur. Afin de répondre aux besoins de la communauté universitaire, les activités du centre visent l'amélioration de l'enseignement aux trois cycles et sa reconnaissance en tant que vecteur fondamental pour la qualité de l'apprentissage individuel et collectif. Le Centre vise ultimement à développer et faire rayonner l'expertise de l'UQAM et des institutions membres du réseau de l'Université du Québec en matière d'enseignement supérieur.

La mission du CEFRES s'articule autour de deux axes, soit la formation et la recherche, qui se veulent interdépendants. Ainsi, les recherches effectuées au CEFRES, qu'elles soient de type recherche institutionnelle, recherche-action, recherche-développement ou recherche fondamentale, sont autant d'occasions de réinvestissement des connaissances dans les activités de formation proposées.

L'axe formation du CEFRES a pour but de développer les pratiques en pédagogie universitaire auprès des professeurs, des chargés de cours ainsi que des étudiants de 3^e cycle qui se destinent à l'enseignement. Les activités sont élaborées dans la perspective de valorisation de la pédagogie universitaire et visent tout autant la réussite enseignante que de la réussite étudiante. Le CEFRES offre des ateliers de perfectionnement pédagogique ainsi que de la formation destinée aux nouveaux professeurs. C'est plus d'une cinquantaine de nouveaux professeurs qui ont, par ces activités, profité de l'expérience de leurs collègues.

Fonds de Développement Pédagogique

Le but visé par le concours du Fonds de Développement Pédagogique (FDP) est de favoriser la qualité de la formation et des programmes ainsi que la valorisation de l'enseignement. Le FDP, qui permet le dépôt de projets concernant aussi bien les études de 1^{er} cycle que les études de deuxième et troisièmes cycles, vise à :

- Soutenir les unités de programmation et d'enseignement dans leurs efforts de coordination d'un processus de changement planifié d'interventions pédagogiques afin de favoriser la qualité de la formation ;
- Susciter, en ce sens, chez les professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours des innovations pédagogiques en concertation avec les responsables d'unités de programmation et d'enseignement ;
- Appuyer les professeures, professeurs, les chargées de cours, chargés de cours qui veulent améliorer les pratiques pédagogiques et les processus d'apprentissage en soutenant le développement d'instrumentation pédagogique dans les cours, instrumentation présentant un réel caractère innovateur et dépassant la tâche normale de développement d'un cours.

La priorité du FDP en 2003-2004 concerne les projets se situant dans les orientations générales de qualité de la formation et de réussite aux études.

Prix d'excellence en enseignement

L'Université du Québec a décerné son prix d'excellence en enseignement, pour l'année 2003, à Mme Louise Poissant, professeure au Département des arts visuels et médiatiques. Louise Poissant a grandement contribué à améliorer l'enseignement des arts en y associant le plein potentiel des nouvelles technologies, d'abord au cégep, puis au Département des arts visuels et médiatiques de

l'UQAM, auquel elle est associée depuis 15 ans. Dotée d'une formation en philosophie et en esthétique, elle a su faire œuvre de pionnière, tant en enseignement qu'en recherche, dans le «nouveau» domaine des arts médiatiques, qu'elle a contribué à circonscrire et à ancrer aux cycles supérieurs. Louise Poissant a également implanté au cours des six dernières années le doctorat multidisciplinaire en études et pratiques des arts et en a été sa première directrice.

Yves Mauffette, professeur au Département des sciences biologiques et vice-doyen aux études à la Faculté des sciences de l'UQAM, recevait en juin dernier l'un des 10 Prix 3M pour l'excellence en enseignement pour l'année 2004. C'est la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur (SAPES) qui, associée à 3M Canada, attribue ce prix afin de récompenser les universitaires canadiens qui excellent dans leur enseignement principalement au 1^{er} cycle, et qui s'engagent à améliorer la qualité de l'enseignement universitaire notamment par des contributions dépassant le cadre de leur discipline ou de leur profession. Yves Mauffette a reçu le Prix 3M 2004 pour sa contribution remarquable à la mise en place d'une méthode pédagogique innovante pour le baccalauréat en biologie de l'UQAM.

Les programmes d'activités de recherche et création

Le financement global de la recherche a enregistré cette année une hausse de près de 15 %, atteignant ainsi 51,1 M \$, dont 46,7 M\$ provenant de sources externes. Ce dernier montant représente 40,4 M\$ en subventions de recherche et de création et 6,3 M\$ en contrats. Ces chiffres sont encourageants et démontrent un accroissement important des activités de recherche. Ceci est dû principalement à l'engagement de nouveaux professeurs très motivés par la recherche ainsi que l'augmentation des subventions des chercheurs établis. La recherche est le moteur de l'innovation qui rejaillit sur l'enseignement à tous les cycles et contribue au rayonnement national et international de l'UQAM. Les titulaires de chaires de recherche du Canada contribuent également à l'atteinte de cet objectif.

Les centres

L'UQAM compte maintenant dix-neuf centres de recherche reconnus institutionnellement (cf. liste en annexe). Tous ces centres sont interuniversitaires et sont des lieux de collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de l'UQAM et ceux de plusieurs autres institutions.

Chacun des 19 centres constitue une masse critique de chercheurs et les activités de recherche de ces centres encouragent le recrutement et le financement des étudiants aux cycles supérieurs. En effet, les centres et leurs chercheurs affiliés génèrent des activités et des fonds de recherche qui représentent environ 75 % des revenus totaux de subventions.

Fonds d'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)

L'année 2003-2004 a été marquée par l'obtention par l'UQAM de deux subventions majeures d'infrastructure dans le cadre du quatrième concours du Fonds d'innovation de la FCI. Le premier projet, *Nouvelles textualités, nouvelles technologies (NT2)*, hébergé au Département d'études littéraires, porte sur l'étude de la transformation de la fiction et du texte dans le contexte des nouvelles apparitions de support textuel. Le second projet, *Les impacts des innovations sur les performances et le bien-être dans les organisations de l'économie du savoir*, réunit l'École des sciences de la gestion à la Faculté des sciences humaines grâce à un consortium de trois regroupements stratégiques (le CIRPÉE, le CIRST et le CRISES) et vise à créer un vaste entrepôt de données. Ces subventions sont parmi les premières à être octroyées en sciences humaines et sociales par la FCI. Le montant total de ces octrois s'élève à plus de 6 M \$.

Notons aussi que l'UQAM a obtenu trois subventions du Fonds de relève de la FCI pour les professeurs Robert Moreau (Département des sciences biologiques), Anne-Laure Saives (Département de management et technologie) et Rushen Shi (Département de psychologie).

Les chaires de recherche du Canada

L'UQAM s'était déjà vue octroyer seize chaires de recherche du Canada. Sept autres chaires se sont ajoutées en 2003-2004, portant ainsi le total à vingt-trois. Ces nouvelles chaires ont été attribuées dans les domaines suivants (le nom de leur titulaire respectif apparaît entre parenthèses) :

- rétrovirologie humaine (Benoît Barbeau, Département de chimie) ;
- productivité forestière (Frank Berninger, Département des sciences biologiques) ;
- économie sociale (Marie Bouchard, Département d'organisation et ressources humaines) ;

- modélisation environnementale (Changhui Peng, Département des sciences de la terre et de l'atmosphère) ;
- écologie comportementale (Denis Réale, Département des sciences biologiques) ;
- chimie thérapeutique (René Roy, Département de chimie) ;
- marché du travail (Étienne Wasmer, Département des sciences économiques).

Le financement de ces chaires, qui atteint 8M \$, est assuré par le gouvernement fédéral, par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et par le ministère de l'Éducation du Québec. Chacune des chaires du Canada est accompagnée d'une infrastructure de recherche financée par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) qui permet aux titulaires d'amorcer leurs travaux de recherche sans délai. De plus, ces chaires créent une synergie au sein des départements qui attire des étudiants aux cycles supérieurs et des chercheurs qui forment des masses critiques essentielles pour la continuité des activités de recherche et la formation de la relève.

Concours stratégique de professeurs-chercheurs et chercheurs boursiers

Trois professeurs de l'UQAM se sont par ailleurs vus attribuer en 2003-2004 le statut de chercheur-boursier du FRSQ : il s'agit de Mara Brendgen (Département de psychologie), de Robert Moreau (Département des sciences biologiques) et de Marcelo Otero (Département de sociologie). De plus, l'UQAM accueillait les deux derniers titulaires de postes stratégiques de professeurs-chercheurs FQRNT/FQRSC : Daniel Chapdelaine (Département de chimie) et Morris Lehmann (Département des sciences de la terre et de l'atmosphère). Ces derniers joignent les dix autres titulaires de postes stratégiques travaillant actuellement à l'UQAM. L'UQAM aura connu un très grand succès dans le cadre de ce programme : les Fonds avaient annoncé un taux de réussite de 50% que l'UQAM a largement dépassé à 80%.

La recherche en sciences humaines

Le financement des chercheurs de l'UQAM par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) en 2003-2004 a connu un accroissement de 48 % par rapport à l'année précédente. L'UQAM maintient donc toujours sa place parmi les universités les plus performantes au Canada, ce que confirme l'obtention par les chercheurs de l'UQAM de deux grands travaux de recherche concertée. Le CRSH ne finançait cette année que quatre grands travaux au terme

d'un concours très sélectif et le succès de l'UQAM en est d'autant plus éclatant qu'elle s'est méritée deux de ceux-ci.

La recherche en santé

Dans le domaine de la recherche en santé, les chercheurs et chercheuses de l'UQAM ont bénéficié d'un accroissement important de leurs financements de la part des Instituts en santé du Canada (IRSC). Les domaines de recherche en santé à l'UQAM couvrent les sciences biomédicales, les neurosciences, la recherche sur les services de santé et sur les déterminants psychosociaux et environnementaux de la santé. Les chercheurs et chercheuses de l'UQAM reçoivent maintenant un financement de l'ordre de 4M\$ en subventions de recherche des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ce qui représente une augmentation de plus de 100 % par rapport à l'an dernier.

La recherche en sciences

L'année 2003-2004 a vu le nombre de chercheurs financés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) croître de 8 % par rapport à l'année précédente.

Le soutien à la création

Pour une quatrième année consécutive, l'UQAM se classait de façon très honorable aux concours du FQRSC destinés aux créateurs universitaires. Elle obtenait ainsi le financement de deux nouvelles équipes de recherche-crédation, ce qui portait leur nombre à neuf. Les deux dernières, des Arts visuels et médiatiques et des Communications, recevaient une subvention triennale globale de 255 000 \$.

Prix d'excellence en recherche

Le Prix d'excellence en recherche de l'Université du Québec (UQ) 2004 a été décerné à M. Paul Del Giorgio, professeur au Département des sciences biologiques de l'UQAM depuis 2001 et chercheur du Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie (GRIL).

Chercheur brillant, novateur et original, Paul del Giorgio aura, en moins de dix ans de carrière, remis en question les assises de l'écologie aquatique, publié plusieurs articles fondamentaux, dont trois parus dans *Nature* et un dans *Science*, et inspiré le renouvellement de programmes de recherche internationaux en océanographie et en limnologie. Consacré comme l'un des dix scientifiques de l'année par la revue *Québec-Science*, il est désormais reconnu internationalement pour ses travaux déterminants sur la respiration au sein des écosystèmes aquatiques. Ses travaux de recherche se situent au cœur même des grandes préoccupations actuelles que sont le réchauffement planétaire, l'environnement et les ressources aquatiques.

Valorisation sociétale de la recherche

Finalement, un nombre important des professeurs experts de l'UQAM contribuent, comme partie de leur tâche, à plusieurs émissions, revues ou quotidiens pour la diffusion et la vulgarisation des résultats de leurs recherches. Ces professeurs démontrent par cette participation active l'importance de la recherche pour l'avancement de la société et ils contribuent ainsi à la valorisation sociétale de la recherche et de l'expertise universitaire, une caractéristique grandissante de l'UQAM.

2. LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Comme par les années antérieures, nous communiquerons à la Direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation

Le Rapport financier annuel 2003-2004 est joint en annexe. La production de ce rapport est tributaire des calculs définitifs du Ministère en ce qui concerne les variations de clientèle et les subventions qui y sont attachées. Même si le Ministère n'a pas encore confirmé que les calculs publiés sont définitifs, nous ne croyons pas qu'ils vont être modifiés.

La situation budgétaire est saine et montre un excédent des produits sur les charges de 2 044 729 \$.

Nous transmettons à la même occasion le Rapport sur l'état des traitements des membres du personnel de direction.

Annexe 1

Liste des centres de recherche reconnus institutionnellement

1. Centre interuniversitaire de recherche sur les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)
2. Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)
3. Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES)
4. Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GÉOTOP-UQAM-McGill)
Centre interuniversitaire de recherche en géométrie différentielle et topologie(CIRGET)
5. Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM)
6. Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation (CIRADE)
7. Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFI)
8. Centre d'étude sur les interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE)
9. Centre de neuroscience de la cognition (CNC)
10. Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN)
11. Centre d'études internationales et mondialisation (CEIM)
12. Centre de recherches biomédicales (BIOMED)
13. Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
14. Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoise (CRILCQ)
15. Laboratoire de modélisation régionale du climat (CMRC)
16. Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA)
17. Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)
18. Centre interuniversitaire en arts médiatiques (CIAM)
19. Centre multirégional de recherche en foresterie (CMRF)

Nom de l'établissement :		Page 1 de 5 Date : 2004-10-01									
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							III. Remarques		
INDICATEURS		Année									
	Unité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005				
Clientèle étudiante											
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP									
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	22 857	22 687	23 046	23 690	24 921				
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	38 267	38 706	37 289	39 424	40 434				
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	16 255	16 007	16 476	16 924	17 724				
5	Effectif étudiant au 2e et 3e cycles	n	16 955	17 299	15 379	16 675	15 772				
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	5 057	5 400	5 434	5 825	6 938				
7	Effectif étudiant étranger	n	13,2	14,0	14,6	14,8	17,2				
8	Effectif étudiant étranger	%			2 349	2 287					
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n			6,3	5,8					
10	Stagiaires postdoctoraux	n									
11	Résidents en médecine	n									
Professeurs											
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n		72	97	92	110	85			
13	Nombre de professeurs (total)	n		910,0	919,5	920,0	954,5	970,0			
a)	Nombre de professeurs réguliers	n		888	893	895	927	944			
b)	Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n		22,0	26,5	25,0	27,5	26,0			
14	Nombre de chargés de cours	n		1 570	1 594	1 574	1 699	1 281			
15	Nombre moyen de cours par professeur	n		4,35	4,44	4,41	4,20	4,06			
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n		2,33	2,27	2,27	2,29	3,05			
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n		20,4	21,1	20,9					
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n		6,9	7,0	7,2					
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP		28,8	29,6	29,1					
20	Cours donnés par les professeurs	%	47,4	52,0	53,0	53,2	50,7	50,2			
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	52,6	48,0	47,0	46,8	49,3	49,8			
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%									
Nombre cours donnés par professeur			3962	4081	4059	4008	3939				
Nombre cours donnés par chargé cours			3661	3618	3569	3899	3906				
Nombre cours donnés TOTAL			7623	7699	7628	7907	7845				

Nom de l'établissement :		II. Observations et prévisions					III. Remarques		Page 2 de 5
I. Éléments d'information									Date : 2004-10-01
INDICATEURS		Année							
	Unité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005		
Recherche	M\$								
23 Revenus d'infrastructure de la FCI	M\$								
24 Subventions et contrats de recherche de la FCI	M\$		1,1	0,5	2,3	3,6	3,9		
25 Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	22,892	25,200	31,138	35,490	41,582	35,369		
26 Contrats de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	4,603	4,212	5,902	6,560	6,268	3,404		
27 Frais indirects de la recherche	M\$	1,9	1,9	4,5	2,8	6,2	6,3		
28 Revenus moyens de recherche par professeur	\$	62 259	62 714	76 216	88 340	98 715	95 252		
29 Part de la recherche contractuelle	%	17,0	13,9	16,0	15,0	12,0	8,0		
30 Professeurs avec octroi de recherche	%		51,5	53,5	52,7	51,8	41,9		

Nom de l'établissement :		II. Observations et prévisions												III. Remarques		Page 3 de 5
I. Éléments d'information		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne												Date : 2004-10-01		
INDICATEURS		Unité	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003			
Réussite des études de baccalauréat																
31	Persévérance après 1 an	%	87,4	86,2	86,3	86,0	87,0	87,7	82,0	85,7	86,3	81,5	N/A			
32	Diplomation après 6 ans	%	65,0	64,9	64,0	63,6	65,0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
Diplomation par secteur au baccalauréat																
33	École des sciences de la gestion	%														
	a) Temps plein	%	64,3	67,0	61,7	57,3	61,3	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
	b) Temps partiel	%	37,6	37,5	21,9	39,1	24,4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
34	Fac. de l'éducation	%														
	a) Temps plein	%	72,3	75,5	78,9	75,0	73,1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
	b) Temps partiel	%	25,4	29,6	35,6	31,2	24,8	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
35	Fac. de science politique et de droit	%														
	a) Temps plein	%	59,8	61,6	62,3	61,3	57,8	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
	b) Temps partiel	%	34,6	23,8	25,4	21,4	22,0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
36	Fac. des arts	%														
	a) Temps plein	%	58,9	57,6	58,8	57,4	63,1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
	b) Temps partiel	%	18,5	26,0	31,3	29,1	28,9	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
37	Fac. des lettres, langues et communications	%														
	a) Temps plein	%	62,3	63,9	61,6	66,3	68,2	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
	b) Temps partiel	%	34,2	36,6	43,0	23,7	32,4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
38	Fac. des sciences	%														
	a) Temps plein	%	57,9	54,6	61,3	61,4	65,0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
	b) Temps partiel	%	11,9	28,2	30,4	28,2	16,4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
39	Fac. des sciences humaines	%														
	a) Temps plein	%	69,0	61,7	57,3	61,9	61,1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
	b) Temps partiel	%	26,7	32,1	29,3	30,3	29,5	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
Unité de gestion École supérieure de mode		%														
40	a) Temps plein	%			58,8	72,1	66,7	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
41	b) Temps partiel	%			33,3	27,3	18,2	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
42	Ensemble des secteurs (total)	%														
	a) Temps plein	%	65,0	64,9	64,0	63,6	65,0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			
	b) Temps partiel	%	27,2	30,7	30,7	30,6	25,7	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A			

Nom de l'établissement :		Année										Page 4 de 5 Date : 2004-10-01	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES													
Fonds de fonctionnement													
A. Revenus													
Unité		1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005						
43	Subvention du MEQ	k\$	153 266	171 491	171 525	202 531	209 798						
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$											
	a) Droits de scolarité	k\$	37 811	37 590	38 075	38 983	41 002						
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	2 933	3 254	3 486	3 588	4 494						
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	157	161	156	189	215						
	d) Cotisations des étudiants	k\$	3 545	3 543	3 602	3 750	3 971						
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	6 165	7 045	5 006	5 675	5 534						
45	Autres revenus	k\$	21 036	21 726	28 773	26 089	30 034						
46	Total des revenus	k\$	224 913	244 810	250 623	280 805	295 048						
B. Dépenses													
47	Salaires	k\$	156 539	165 875	172 396	180 546	194 119						
48	Avantages sociaux	k\$	23 583	19 530	21 582	29 425	33 256						
49	Autres dépenses	k\$	51 467	53 934	53 900	59 852	65 628						
50	Total des dépenses	k\$	231 589	239 339	247 878	269 823	293 003						
51	Résultat de l'exercice	k\$	(6 676)	5 471	2 745	10 982	2 045						
Fonds avec restrictions													
A. Revenus													
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	8 740	8 560	12 545	16 546	12 736						
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	16 217	15 519	23 585	22 323	26 020						
54	Autres revenus	k\$	13 876	15 564	18 540	21 448	24 553						
55	Total des revenus	k\$	38 833	39 643	54 670	60 317	63 309						
B. Dépenses													
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	12 972	14 353	17 934	20 650	22 939						
57	Autres dépenses	k\$	21 016	23 333	28 363	35 477	38 879						
58	Total des dépenses	k\$	33 988	37 686	46 297	56 127	61 818						
59	Résultat de l'exercice	k\$	4 845	1 957	8 373	4 190	1 491						

Nom de l'établissement :		II. Observations et prévisions					III. Remarques		Page 5 de 5
I. Éléments d'information		Année financière					Date : 2004-10-01		
INDICATEURS		Unité							
Autres objets		1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005		
60	A déterminer								
61	A déterminer								
62	A déterminer								
63	A déterminer								
64	A déterminer								
65	A déterminer								
66	A déterminer								
67	A déterminer								
68	A déterminer								
69	A déterminer								
		6							

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

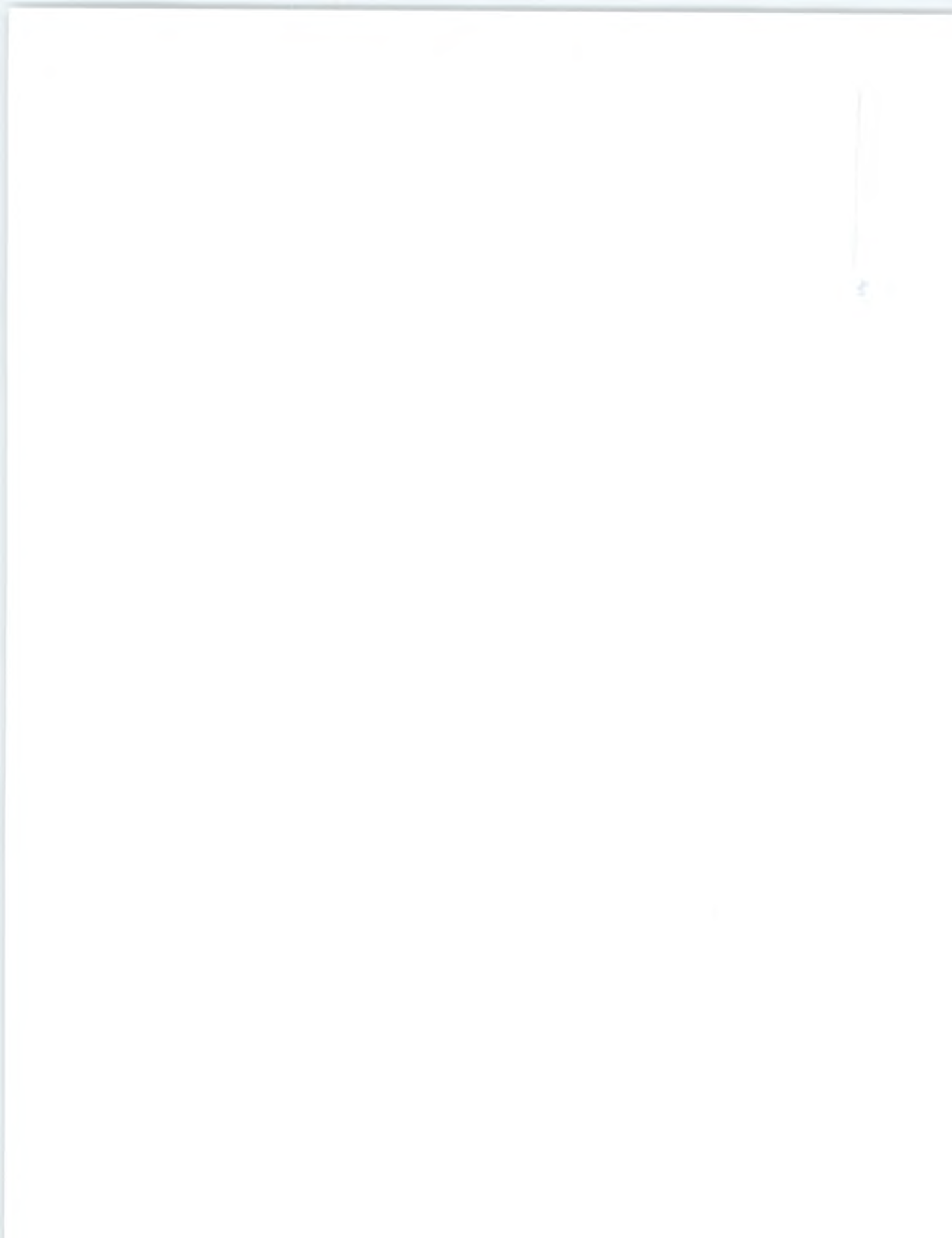
Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

RAPPORT 2003-2004

ÉTAT DU TRAITEMENT

OCTOBRE 2004





NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: **978001**

ÉTAT DU TRAITEMENT

2003 - 2004

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mauro F. Malservisi', written over a horizontal line.

Mauro F. Malservisi, vice-recteur aux
ressources humaines et aux affaires administratives

19 octobre 2004

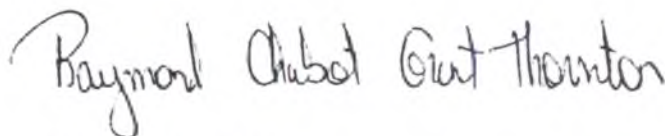
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Montréal

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2004, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.



Comptables agréés

Montréal
Le 8 octobre 2004

État du traitement

Établissement : Université du Québec à Montréal
Année financière : 2003 - 2004
Page : 1 de 3

1. Personnel de direction supérieure

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTES À L'IMPÔT (en \$)					
		Salaire de base (1)	Autres éléments (2)	Droits d'indemnité de départ exercés	Fondations ou personnes morales	TC nbre de mois	TP % du temps
CARONTINI, Enrico	Doyen de la Faculté des lettres, langues et communications	112 395	1 581			12	
CHARRON, Claude-Yves	Vice-recteur aux services académiques et au développement technologique	150 002	2 399			12	
CODERRE, Daniel	Vice-recteur associé à la recherche et à la création	150 002	2 385			12	
DENIS, Roch	Recteur	166 669	22 440			12	
DESMARIS, Jacques	Vice-recteur exécutif	150 002	1 675			12	
DUCHARME, Jean	Doyen de l'École des sciences de la gestion	112 572	1 877			1	
FILIAUTRAULT, Pierre	Doyen de l'École des sciences de la gestion	140 395	1 965			11	
GAUTHIER, Gilles	Doyen de la Faculté des sciences	112 395	2 088			12	
LABERGE, Danielle	Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création	150 002	2 174			12	
LAFERRIÈRE, Georges	Doyen de la Faculté des arts	103 531	1 328			12	
LAMOUREUX, Carole	Vice-rectrice associée aux études	150 002	757			12	
LÉVESQUE, Jacques	Doyen de la Faculté de science politique et de droit	121 544	2 221			12	
MALSERVISI, Mauro	Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives	150 002	14 067			12	
PARENT, Pierre	Secrétaire général	150 002	7 688			12	
PROULX, Robert	Doyen de la Faculté des sciences humaines	111 534	2 076			12	
TURGEON, Marc	Doyen de la Faculté d'éducation	97 454	1 990			12	

- (1) Salaire autorisé à la date de clôture de l'exercice financier ou de la fin de l'occupation du poste.
(2) Incluent notamment les avantages imposables selon la loi sur les impôts du Québec pour l'année civile 2003.

État du traitement

Établissement : Université du Québec à Montréal
 Année financière : 2003 - 2004
 Page : 2 de 3

2. Autres catégories de personnel de direction

Catégorie	Effectif total (**) de la catégorie	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$)		
		Étendu du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	109,4	Le plus élevé	116 932	15 961
		Moyenne (**)	91 628	6 755
		Le moins élevé	60 494	831
Personnel de direction des services	98,1	Le plus élevé	127 502	13 155
		Moyenne (**)	101 735	2 427
		Le moins élevé	63 331	145
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne (**)	0	0
		Le moins élevé	0	0

(*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent

(**) En équivalence temps complet

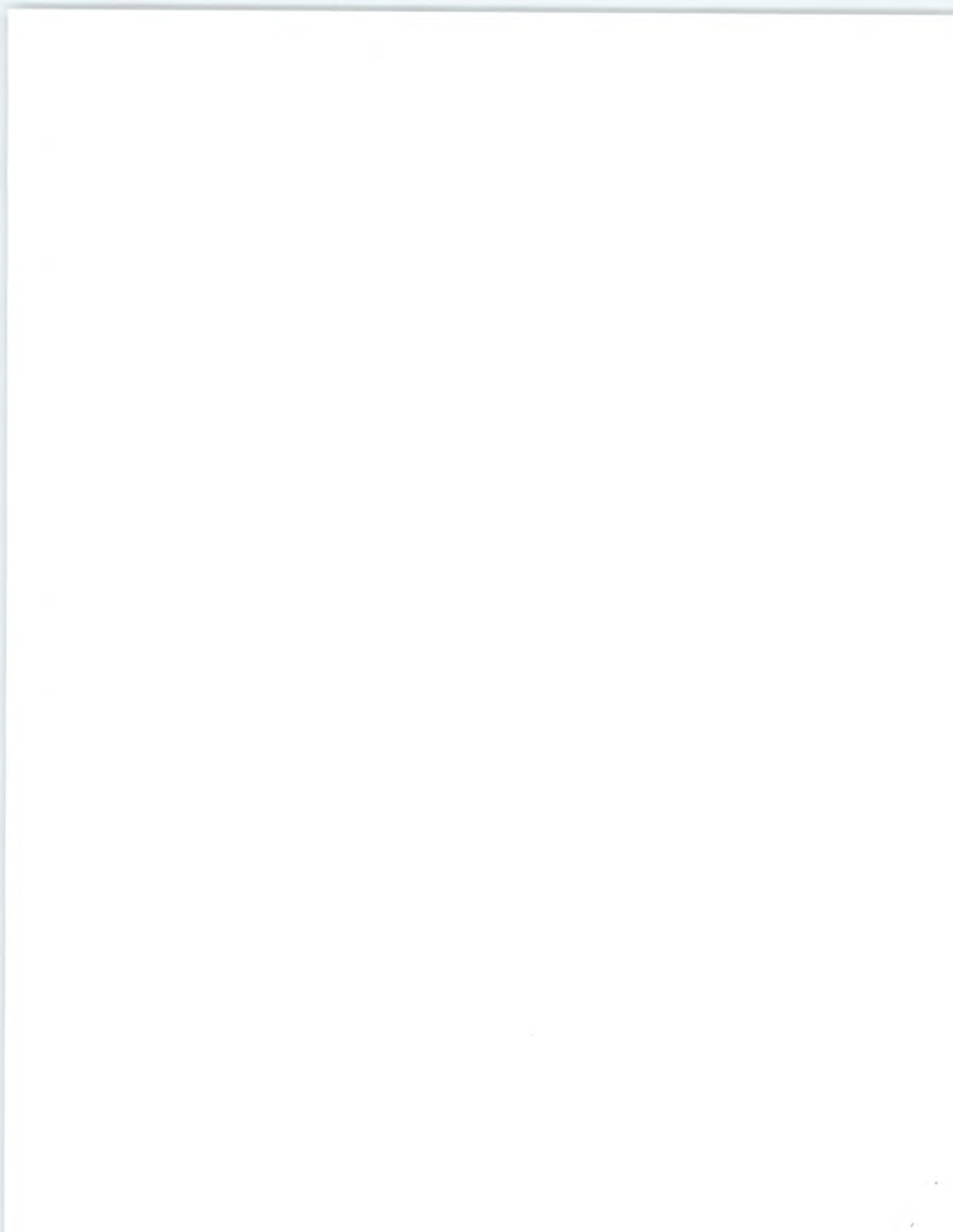
(***) Le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé

État du traitement

Établissement : Université du Québec à Montréal
 Année financière : 2003 - 2004
 Page : 3 de 3

3. Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés

Personnel de direction supérieure			Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire	
CARONTINI, Enrico	Doyen de la Faculté des lettres, langues et communications	12	1 251	
CHARRON, Claude-Yves	Vice-recteur aux services académiques et au développement technologique	12	30 520	
CODERRE, Daniel	Vice-recteur associé à la recherche et à la création	12	23 384	
DENIS, Roch	Recteur	12	62 250	
DESMARIS, Jacques	Vice-recteur exécutif	12	3 573	
DUCHARME, Jean	Doyen de l'École des sciences de la gestion	1	540	
FILIATRAULT, Pierre	Doyen de l'École des sciences de la gestion	11	2 391	
GAUTHIER, Gilles	Doyen de la Faculté des sciences	12	5 211	
LABERGÉ, Danielle	Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création	12	26 508	
LAFFRIÈRE, Georges	Doyen de la Faculté des arts	12	18 213	
LAMOUREUX, Carole	Vice-rectrice associée aux études	12	26 532	
LÉVESQUES, Jacques	Doyen de la Faculté de science politique et de droit	12	13 942	
MALSERVISI, Mauro	Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives	12	17 308	
PARENT, Pierre	Secrétaire général	12	17 625	
PROULX, Robert	Doyen de la Faculté des sciences humaines	12	3 798	
TURGEON, Marc	Doyen de la Faculté d'éducation	12	2 010	
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif	Valeur pécuniaire	
Direction des composantes	Le plus élevé	109,4	13 789	
	Moyenne		1 101	
	Le moins élevé		4	
Direction des services	Le plus élevé	98,1	14 743	
	Moyenne		2 992	
	Le moins élevé		28	
Direction du personnel de soutien	Le plus élevé	0	0	
	Moyenne		0	
	Le moins élevé		0	



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

Rapport 2003-2004

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2003-2004

NOVEMBRE 2004



Université du Québec à Montréal

Rapport financier annuel 2003-2004

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : Le 19 octobre 2004

ADMINISTRATEURS :



Québec 

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Montréal

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2004, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec. Ce rapport financier a été élaboré pour satisfaire les besoins exclusifs des administrateurs de l'Université du Québec à Montréal et du ministère de l'Éducation du Québec afin de respecter l'article 7.3 des règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous égards importants :

- les pratiques comptables de l'établissement sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé Cahier des définitions des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2003-2004 du ministère de l'Éducation du Québec;
- les données transmises par disquette au ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annuel;
- les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec à Montréal au 31 mai 2004, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 3.

Ce rapport financier annuel, qui n'a pas été établi, et qui n'avait pas à être établi, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, est fourni uniquement à titre d'information et pour être utilisé par les administrateurs de l'Université du Québec à Montréal ainsi que le ministère de l'Éducation du Québec afin de respecter l'article 7.3 des règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec. Le rapport financier annuel, n'est pas destiné à être utilisé, et ne doit pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni aucune autre fin que la ou les fins auxquelles il a été établi.


Comptables agréés

Montréal

Le 15 juillet 2004

Université du Québec à Montréal
Rapport financier annuel 2003-2004

Page i

TABLES DES MATIÈRES

États financiers	Annexes	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes		1
BILANS		
Fonds de fonctionnement	Colonne 1	9
Fonds avec restrictions	Colonne 2	10
Fonds d'immobilisations	Colonne 3	11
Fonds de Dotation	Colonne 4	12
Autre Fonds	Colonne 5	13
CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS		
Fonds de fonctionnement	Lignes 1 à 11	14
Fonds avec restrictions	Lignes 12 à 18	15
Fonds d'immobilisations		16
Fonds de Dotation	Colonne 1 à 5	17
Autre Fonds	Colonne 6	18
FONDS DE FONCTIONNEMENT		
Revenus		19
Dépenses		20
FONDS AVEC RESTRICTIONS		
Revenus		21
Dépenses		22
CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES		
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES		
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES		
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT		
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI		
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS		
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS		
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS		
AVANTAGES SOCIAUX		
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES		
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES		
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BATIMENTS		
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS		
SALAIRES MOYENS		

Université du Québec à Montréal

Bilans

au 31 mai 2004

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2003
	1	2	3	4	5	6	7
ACTIF							
1 Encaisse (001)						\$	
2 Placements à court terme (005)			7 473 633			7 473 633	
3 Intérêts courus à recevoir (010)							
4 Fonds détenus chez le fiduciaire (080)							
5 Subventions à recevoir - MEQ-ES (015) Page 11	35 199 831					35 199 831	
6 Subvention à recevoir - GQ (170) Page 13			1 111 746			1 111 746	
7 Autres montants à recevoir (175,035)			116 134 471			116 134 471	
8 Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	2 279 857					2 279 857	
9 Autres comptes à recevoir (030,025)	26 158 469	23 090 798				49 249 267	
10 Avances à d'autres fonds, (040,045,050,055,060) Page 16	10 142 416	20 834 359				30 976 775	
11 Frais payés d'avance (070)	2 772 253					2 772 253	
12 Stocks (075)						776 693	
13 Placements à long terme (100)			111 370 976			111 370 976	
14 Obligations et actions (125, 130)							
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)							
16 Bénéficiaires (145)							
17 Immobilisations (105, 120) Page 21			503 795 250			503 795 250	
18 Contribution de l'UOSS aux constituantes (110)							
19 Frais reportés (080)							
20 Autres actifs (085) (085, 115 F1) (150, 155, 160 et 165 pour AF)			5 767 232			5 767 232	
21 TOTAL DE L'ACTIF	77 329 539	43 925 157	745 653 308			866 908 004	
PASSIF							
22 Découvert de banque (201)	8 263 370					8 263 370	
23 Emprunts à court terme (205)	20 000 000					20 000 000	
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)							
25 Subventions à rembourser au MEQ-E5 (210) Page 11			1 922 671			1 922 671	
26 Comptes à payer (215,220)	22 344 784	2 645 634	10 678 875			35 669 293	
27 Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	20 215 297		10 761 478			30 976 775	
28 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)							
29 Revenus reportés (260) Page 12	3 463 143					3 463 143	
30 Dettes à long terme (315,320,325,330,335)			291 118 907			291 118 907	
31 Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)	881 858					881 858	
32 Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF, 303 F1) Page 2 et 14	10 476 511					10 476 511	
33 Solde de fonds non affecté (295) Page 2	(8 315 424)					(8 315 424)	
34 Solde de fonds (300) Page 14		41 279 523				41 279 523	
35 Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2							
36 Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14							
37 Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)							
38 Solde de fonds produits non attribués affectation interne (350) Page 14							
39 Solde de fonds produits non attribués affectation externe (355)							
40 Solde de fonds investis en immobilisations (304)			431 171 377			431 171 377	
41 Solde de fonds	2 161 087	41 279 523	431 171 377			474 611 987	
42 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	77 329 539	43 925 157	745 653 308			866 908 004	

Université du Québec à Montréal
Conciliation du solde de fonds - Fonds de fonctionnement
Exercice 2003-2004

	1	2	3	4	5	6
	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
1 Solde au début de l'année	(13 611 065)	16 769 945	(1 472 300)	(802 554)	(687 667)	116 353
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$5
3 Revenus de l'année Page 5	-	273 296 416	2 595 084	6 491 843	12 664 240	295 047 564
4 Dépenses de l'année Page 6	-	270 075 123	3 045 633	6 936 949	12 945 150	293 002 855
5 Résultats de l'année	-	3 221 293	(450 548)	(445 106)	(260 910)	2 044 728
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16						\$5
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						\$5
8 Solde à la fin de l'année	(13 611 065)	19 991 238	(1 922 848)	(1 327 650)	(968 577)	2 161 007
9 Répartition du solde de fonds						
10 Solde de fonds d'allocation d'origine interne		9 882 296	584 215			10 476 511
11 Solde de fonds non affecté		(8 315 424)				(8 315 424)

Université du Québec à Montréal
Conciliation du solde de fonds - Fonds avec restrictions
Exercice 2003-2004

	6
12 Solde au début de l'année	
13 Plus - Fonds alloués Page 7	38 788 246
14 Moins - Fonds utilisés Page 8	63 308 972
15 Redressement années précédentes Page 15	61 817 695
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16	\$
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	\$
18 Solde à la fin de l'année	81 279 523

Université du Québec à Montréal
Conciliation du solde de fonds - Fonds d'immobilisation
Année 2003-2004

	DÉBIT		CREDIT		SOLDE	
	1		2		3	
1		SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE				458 758 469
2		AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES				
3		Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)				
4		Contribution du siège social de l'UQ		17 001 962		
5		Contributions de d'autres Gouvernements (Fédéraux, municipaux)				
6		Dons et subventions non gouvernementaux				
7		Contribution d'une fondation		944 339		
8		Revenus d'intérêts et de placements (comportant ceux provenant des fonds en heures)		1 655 579		
9		Gains sur vente d'immobilisations				
10		Autres contributions		83 553		
11		TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES				19 685 433
12		AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES				
13		Redressements des années antérieures Page 15			\$	
14		Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		7 563 226		
15		Revenus du fonds de dotation Page 4			\$	
16		Virements d'autres fonds Page 16			\$	
17		Autres contributions internes		14 520 817		
18		TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES				22 084 043
19		DEDUIRE DEDUCTIONS INTERNES				
20		Redressement des années antérieures Page 15		33 946 673		
21		Virements à d'autres fonds Page 16		\$		
22		TOTAL DES DEDUCTIONS INTERNES				33 946 673
23		DEDUIRE LES DÉPENSES				
24		Intérêts sur la dette à long terme				
25		Intérêts à court terme et frais bancaires		12 841 837		
26		Intérêts sur les contrats de location acquisition				
27		Pertes sur ventes d'immobilisations				
28		Amortissements d'immobilisations				
29		Radiation d'immobilisations		22 526 670		
30		Autres dépenses (comportant l'amortissement des frais d'exemple)		41 388		
31		TOTAL DES DÉPENSES				35 409 895
32		SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE				431 171 377

Université du Québec à Montréal
Conciliation de solde de fonds - Fonds de dotation et autres
Année 2003-2004

	FONDS DE DOTATION				TOTAL	AUTRE FONDS
	Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe		
1	1	2	3	4	5	6
Soide au début de l'année					\$5	
AJOUTER	-	-	-	-	-	-
Dons et dotations					\$5	
Redressement Page 15					\$5	
Virements des autres fonds Page 16					\$5	
Revenut de placements	-	-			\$5	-
Gains sur vente de placements	-	-			\$5	-
Transferts des produits nets non transférés			-	-	\$5	-
Autres Ajouts					\$5	
TOTAL DES AJOUTS	\$	\$	\$	\$	\$5	\$5
DEDUCTIONS	-	-	-	-	-	-
Virements aux autres fonds Page 16					\$5	\$5
Redressement Page 15					\$5	\$5
Frais d'opération	-	-			\$5	-
Perte sur vente de placements	-	-			\$5	-
Transferts aux solde de fonds - capital	-	-			\$5	-
Contributiors au Fonds de fonctionnement	-	-			\$5	-
Contributiors au Fonds avec restrictions	-	-			\$5	-
Contributiors au Fonds d'immobilisations	-	-			\$5	-
Autres deductions					\$5	
TOTAL DES DÉDUCTIONS	\$	\$	\$	\$	\$5	\$5
SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$	\$	\$	\$	\$5	\$5

Université du Québec à Montréal
Revenus : Fonds de fonctionnement
Année 2003-2004

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Revenus aux étudiants	Entreprises inclues	Total
1	Dons de soutien	-	-	-	-	0	-	-	41 061 743
2	Frais de soutien	-	-	4 043 651	-	-	-	-	4 043 651
3	Frais de soutien des étudiants	-	-	215 448	-	-	-	-	215 448
4	Contribution des étudiants	-	-	-	-	-	3 970 546	-	3 970 546
5	Autres revenus provenant des étudiants	158 499	0	4 282 467	0	3 111 863	0	0	5 552 769
6	Total des revenus provenant des étudiants	41 16 240	0	8 971 566	0	3 111 863	3 970 546	0	55 215 186
7	Subvention M.C.E.S. - Conscience Page 2	-	-	208 298 520	-	-	1 589 770	-	209 788 290
8	Autres subventions provinciales	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Subventions fédérales	3 435 561	0	0	0	0	0	0	3 435 561
10	Autres Subventions	977 432	0	0	0	0	0	0	977 432
11	Total des subventions	4 408 013	0	208 298 520	0	0	1 589 770	0	214 296 303
12	Revenus généraux	0	0	173 885	0	0	0	0	173 885
13	Revenus provenant des fonds de dotation - Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0
14	Revenus provenant des fondations	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Revenus provenant des autres sources	0	0	2 631 531	0	0	0	0	2 631 531
16	Univest services	2 283 145	108 687	2 347 238	482 343	1 483 282	481 567	12 864 240	30 968 527
17	Autres revenus (voir page 16)	0	0	1 810 242	0	0	0	0	1 810 242
18	Total des revenus autres	2 283 145	108 687	4 637 760	482 343	1 483 282	481 567	12 864 240	28 656 195
19	TOTAL DES REVENUS	47 852 480	108 687	8 347 338	482 343	2 595 084	6 491 843	12 864 240	293 047 584

Université du Québec à Montréal
Dépenses - Fonds de fonctionnement
Exercice 2016-2017

	Enseignement	Recherche	Société d'enseignement et d'aide technique	Administration	Services à la communauté Page 20	Services à la communauté	Services aux étudiants	Comptables auxiliaires	Total
1	Moyens matériels								
2	2 242 729			7 265 566	842 118	302 856	731 736	469 918	13 254 935
3	0			0	0	0	0	0	0
4	82 018 725			18 516	0	790 500	0	0	83 546 467
5	26 432 768			0	0	0	0	0	26 432 768
6	859 261	217 867	45 739	134 148	4 524	695 890	518 636	55 782	3 993 954
7	3 899 441	913 529	281 752	85 519	1 050 311	81 727	142 066	37 843 161	31 843 161
8	8 063 623	1 338	5 283 246	5 561 410	1 050 311	263 547	1 873 736	13 457 389	13 457 389
9	3 526 261	286 847	6 102 296	1 805 267	1 689 836	36 426	139 827	31 986 444	31 986 444
10	9 850 331	249 585	3 818 212	4 595 217	857 611	175 899	744 346	895 733	8 997 181
11	487 205	0	108 251	173 851	3 582 854	2 512 242	2 644 812	3 546 337	3 546 337
12	23 212 544	312 385	2 262 752	3 525 546	1 492 525	1 05 252	875 452	172 463	23 375 803
13	96 414 241	3 111 316	20 505 549	27 898 566	9 531 283	1 643 344	8 688 659	4 124 681	149 719
14	149 718	0	0	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	207 490	413 744	15 762	8 38 425	3 542	64 882	5 855	3 845	1 522 712
17	1 276 886	3 527 481	42 731	626 909	13 682	648 395	56 213	13 718	4 182 366
18	89 475	1 542 837	0	1 700	0	15 279	0	0	1 641 582
19	996 021	315 042	297 550	1 231 889	23 712	73 346	68 777	45 383	1 797 488
20	2 628 766	908 714	932 217	1 718 119	1 386 750	308 111	418 509	200 426	8 212 761
21	0	0	0	0	0	0	0	3 174 351	3 174 351
22	1 231 441	568 821	641 991	2 638 478	8 682 736	722 117	279 686	1 829 345	14 528 146
23	129 746	312 786	3 522 028	12 657	2 237	9 155	4 295	365	3 691 946
24	473 413	11 800	565 831	67 739	8 314 732	1 840	1 799 665	1 799 665	11 367 780
25	417 827	165	22 467	0	1 094 082	891 464	5 525	64 643	1 451 052
26	243 146	555 415	210 379	142 534	195 566	25 317	66 696	38 100	1 535 862
27	2 629	513	17 363	1 793 558	1 094 082	1 741	5 050	18 484	1 688 416
28	0	29 760	10 000	2 221	0	0	0	17 221	29 760
29	8 736 578	0	378 475	2 512 845	1 087 712	0	625 000	4 026 539	15 219 903
30	13 672 215	6 404 163	6 258 932	11 228 401	19 713 916	1 968 487	1 608 258	13 268 070	73 613 346
31	8 307 855	0	0	981 439	558 277	147 287	0	108 836	8 956
32	110 530	227 143	132 686	153 686	12 027 802	182 236	142 536	18 688 546	18 688 546
33	179 821 878	2 088 702	25 879 830	34 884 151	26 471 062	6 936 949	17 845 150	392 087 835	392 087 835
34	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35	179 821 878	3 208 292	25 829 835	34 884 151	26 471 062	6 936 949	17 845 150	12 845 150	392 087 835

Université du Québec à Montréal
Revenus - Fonds avec restrictions
Année 2003-2004

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtimens	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1 Subvention MCQ-EIS (475) (Page 3)	0	1 556 054	0	0	0	2 512 648	0	0	4 068 702
2 Autres subventions provinciales (480, 495, 410)	0	8 671 732	0	0	0	(4 916)	0	0	8 666 814
3 Subventions Mobilités (415, 420)	0	25 146 620	0	0	0	873 692	0	0	26 020 314
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	0	20 574 134	0	0	0	0	0	0	20 574 134
5 Total des subventions	0	55 848 540	0	0	0	3 367 425	0	0	59 215 965
6 Intérêts et dividendes (435)	2	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) (Page 3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	3	2 564 637	0	0	0	0	0	0	2 564 637
9 Ventes externes (452)	3	1 400 676	0	0	0	13 604	0	0	1 414 280
10 Ventes aux étudiants (457)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Autres revenus (460, 470) (Page 18)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des revenus autres	0	3 965 313	0	0	0	13 604	0	0	3 978 927
13 TOTAL DES REVENUS	0	59 813 853	0	0	0	3 381 119	0	0	63 194 972

Université du Québec à Montréal
 Dépenses - Fonds avec restrictions
 Exercice 2003-2004

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement- recherche	Administration	Terrains et bâtimens	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1	Masses salariales	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Professeur-chercheur	0	10 335 752	0	0	330 751	0	0	10 666 503
5	Chargés de cours	0	100 871	0	0	0	0	0	100 871
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	385 857	0	0	18 137	0	0	403 994
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	6 305 336	0	0	147 668	0	0	6 452 994
8	Personnel professionnel non enseignant	0	12 499	0	0	78 300	0	0	90 800
9	Personnel de soutien technique	0	1 727 965	0	0	52 298	0	0	1 780 263
10	Personnel de soutien de bureau	0	715 434	0	0	0	0	0	715 434
11	Personnel de nettoiement et personnel courrier	0	295	0	0	0	0	0	295
12	Avantages sociaux	0	2 744 906	0	0	82 657	0	0	2 827 563
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	0	22 238 162	0	0	698 791	0	0	22 936 953
14	Frais pour congés sabbatiques et d'études	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Boursiers	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Formation et perfectionnement	0	888 136	0	0	62 234	0	0	950 370
17	Frais de déplacement et de représentation	0	3 457 094	0	0	168 716	0	0	3 625 810
18	Bourses	0	8 887 674	0	0	1 839 563	0	0	10 727 237
19	Dépenses de subventions et cotisations	0	9 143 919	0	0	1 251 340	0	0	10 395 259
20	Fournitures et matériels	0	3 895 445	0	0	65 556	0	0	3 961 001
21	Coûts des marchandises vendues	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Frais de services	0	2 227 348	0	0	414 004	0	0	2 641 352
23	Volumes et périodiques	0	414 092	0	0	15 945	0	0	430 037
24	Dépenses relatives aux bâtiments	0	385 837	0	0	0	0	0	385 837
25	Locations de locaux	0	37 735	0	0	272	0	0	38 007
26	Immobilisations - Achats et locations	0	3 123 114	0	0	38 818	0	0	3 161 932
27	Dépenses d'intérêts	0	1 556	0	0	261	0	0	1 817
28	Transfert de coûts indirectes	0	2 540 487	0	0	91 643	0	0	2 632 130
29	Autres dépenses - Détails page 18	0	0	0	0	0	0	0	0
30	Total des dépenses autres	0	35 998 480	0	0	3 948 256	0	0	39 946 736
31	Virements interfonctions	0	186 548	0	0	0	0	0	186 548
32	Ventes internes	0	(164 554)	0	0	0	0	0	(164 554)
33	Total avant dépenses exceptionnelles	0	97 338 095	0	0	4 476 600	0	0	101 814 695
34	Dépenses exceptionnelles - Voir page 19	0	0	0	0	0	0	0	0
35	TOTAL DES DEPENSES	0	97 338 095	0	0	4 476 600	0	0	101 814 695

